

#JeSuisLéa

BAROMÈTRE DES DÉPUTÉ·ES

Précarité à l'université : ce que les député·es nous ont répondu

ou pourquoi le silence de l'Assemblée est, lui aussi, une réponse

44

député·es sollicité·es

35

silences

2

engagements clairs pour une
commission d'enquête

SOMMAIRE

Avant-propos

1 L'essentiel en chiffres

2 Les trois questions posées

3 Ils et elles nous ont répondu

4 Les réponses obtenues par des citoyen·nes

5 Le silence

6 Et maintenant ?

Méthode

AVANT-PROPOS

Nous sommes docteur·es, ATER, post-docs, vacataires, doctorant·es. Depuis septembre, #JeSuisLéa a recueilli plus de 240 témoignages sur jesuislea.fr, et notre tribune « La précarité du lycée à l'université : que fait le Parlement ? », signée par 338 enseignant·es-chercheur·es, a été publiée dans Libération le 22 octobre.

Nous avons aussi écrit aux député·es, avec trois questions simples. Ce baromètre reproduit fidèlement leurs réponses. Et il dit qui n'a pas répondu.

L'échéance est proche. Le mardi 3 novembre, l'Assemblée vote sur la partie « recettes » du budget. Si elle la rejette, le budget part au Sénat dans la version du gouvernement : les crédits de l'enseignement supérieur ne seront pas débattus en séance, et les avancées obtenues en commission pour les vacataires et les ATER disparaîtront. C'est maintenant que les député·es doivent dire ce qu'ils et elles défendront.

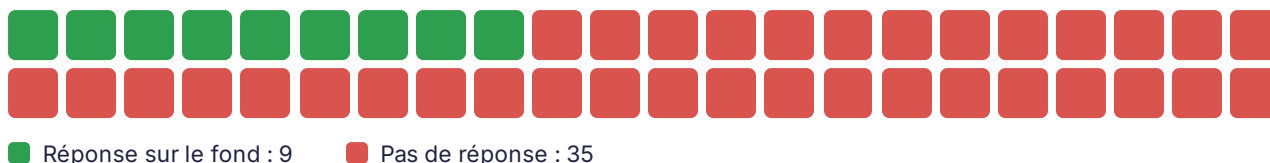
1 L'essentiel en chiffres

Sur 44 député·es sollicité·es directement, 35 n'ont jamais répondu. Deux députées seulement s'engagent clairement, à la fois pour l'heure de vacation à 80 € brut et pour une commission d'enquête.



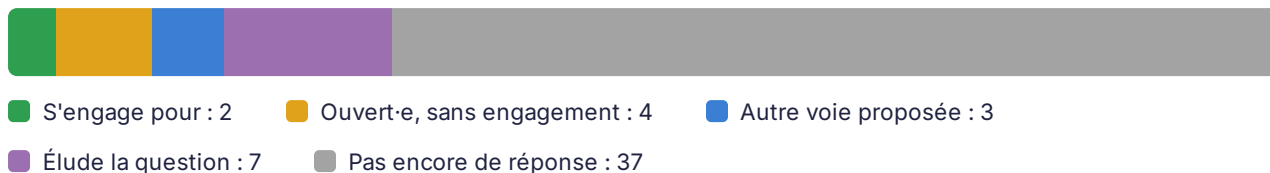
QUI A RÉPONDU ?

Une case par député·e sollicité·e par le collectif.



UNE COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA PRÉCARITÉ ?

Positions des 53 député·es suivi·es : les 44 que nous avons sollicité·es et les 9 qui ont répondu à des citoyen·nes.



CE QUE COÛTE UNE HEURE DE COURS

- Une heure de TD est payée **43,50 € brut**, préparation, copies et examens compris.
- Les vacataires assurent environ **un cours sur cinq** à l'université.
- Aucun établissement n'est tenu de publier combien de précaires il emploie.

2 Les trois questions posées

Nous avons écrit aux membres de la commission des affaires culturelles et de l'éducation, aux rapporteur·es du budget et à des élu·es de circonscriptions universitaires. Certain·es ont reçu jusqu'à sept mails.

- 1 Défendrez-vous les mesures adoptées en commission en faveur des vacataires et des ATER, notamment l'amendement II-AC102, qui vise à doubler à terme le taux horaire des vacations ?
- 2 Soutenez-vous une heure de vacation à 80 € brut, payée chaque mois pour toutes les heures réellement travaillées ?
- 3 Soutenez-vous la création d'une commission d'enquête sur la précarité dans l'enseignement supérieur et la recherche ?

COMMENT LIRE LES PASTILLES

Pour s'engage clairement · **Ouverte** favorable, sans engagement précis · **Autre voie** propose une autre piste que celle demandée · **Étude la question** a répondu sans se prononcer sur ce point · **Pas encore de réponse** question posée, pas encore de réponse.

3 Ils et elles nous ont répondu

Neuf député·es ont répondu au collectif. Marie-Charlotte Garin et Julie Ozenne sont les seules à s'engager sur les deux demandes.

DÉPUTÉ·E	VACATIONS	COMMISSION	CE QU'IL OU ELLE NOUS A DIT
Marie-Charlotte Garin	Pour	Pour	Votera l'AC102 et les amendements dans le même sens. Soutient l'heure à 80 € brut pour toutes les heures travaillées, payée chaque mois. Soutient une commission d'enquête ; le droit de tirage relève d'une décision de groupe.
Fatiha Keloua Hachi	Pour	Pas encore de réponse	Questions écrites, amendements AC18, AC19, AC53 ; cosigne l'AC28 sur les ATER (adopté) et l'AC27 sur le Smic horaire des vacataires (retiré). Relancée sur la commission le 23 octobre, sans réponse à ce jour.

DÉPUTÉ·E	VACATIONS	COMMISSION	CE QU'IL OU ELLE NOUS A DIT
Julie Ozenne	Pour	Pour	Cosignataire de l'AC102, elle le votera en séance. Soutient l'heure à 80 € brut. Son groupe n'a plus de droit de tirage, mais elle confirme son « soutien à toute démarche de création de commission d'enquête ».
Ayda Hadizadeh	Pour	Ouvert·e	« Entièrement favorable » aux mesures pour les vacataires et les ATER et à l'heure à 80 € brut pour toutes les heures travaillées. Sur la commission d'enquête, doit « se renseigner ». Propose une rencontre.
Éric Bothorel	Ouvert·e	Autre voie	Juge la situation des ATER et des contractuelles « scandaleuse ». Interroge le montant de 80 €. Préfère partir du rapport de la commission d'enquête du Sénat.
Rodrigo Arenas	Ouvert·e	Élude la question	Favorable à nos demandes en général ; ne suit pas ce budget et propose de relayer auprès de ses collègues.
Violette Spillebout	Élude la question	Ouvert·e	Se dit « attentive ». Relancée sur la commission d'enquête le 21 octobre.
Delphine Lingemann	Élude la question	Autre voie	Répond publiquement que l'AC102 n'était « pas encore examiné ». Préfère une mission d'information.
Mickaël Bouloux	Ouvert·e	Pas encore de réponse	Juge la précarité « préoccupante » et « socialement injuste » ; avait cosigné un amendement au budget 2025 pour mieux rémunérer les précaires (non adopté). Se dit non compétent sur les crédits des universités et a transmis notre note à Fatiha Keloua Hachi. Relancé le 23 octobre sur la commission d'enquête, sans réponse à ce jour.

« Ce n'est pas une rémunération, c'est une exploitation organisée par l'État lui-même. »

Marie-Charlotte Garin, députée, dans sa réponse au collectif

4 Les réponses obtenues par des citoyen·nes

Neuf député·es ont répondu à des citoyen·nes qui leur avaient écrit avec notre modèle de lettre. Leurs réponses sont reproduites avec l'accord des personnes qui nous les ont transmises.

DÉPUTÉ·E	VACATIONS	COMMISSION	CE QU'IL OU ELLE A RÉPONDU
Catherine Hervieu	Pour	Autre voie	Cosigne l'AC102. Sur la commission, renvoie au Sénat, puis précise que son groupe a déjà utilisé son droit de tirage cette session.
Fanny Dombre-Coste	Pour	Ouvert·e	Favorable à la revalorisation. La commission d'enquête « mérite toute notre attention ».
Estelle Mercier	Pour	Ouvert·e	Favorable à une revalorisation et à la prise en compte de toutes les heures ; besoins permanents : emplois stables. La précarité « mérite un examen parlementaire approfondi ».
Mathilde Hignet	Pour	Étude la question	Par son attaché : « soutiendra évidemment toutes les mesures qui vont dans le sens d'une amélioration de la rémunération », si l'examen a lieu. Commission : pas d'engagement.
Sylvain Carrière	Ouvert·e	Étude la question	Réponse de groupe sur les moyens et les recrutements. Rien sur l'AC102 ni sur la commission.
Aurélien Saintoul	Ouvert·e	Étude la question	Réponse de groupe sur le financement des universités ; doute que le budget soit voté sans 49.3.
Marie Mesmeur	Ouvert·e	Étude la question	Même réponse de groupe que Mathilde Hignet.
Sabrina Sebaihi	Étude la question	Étude la question	Assure de sa « vigilance », sans engagement précis.
Stéphane Peu	Étude la question	Étude la question	« Soutien pour défendre le budget de l'enseignement supérieur », sans précision.

5 Le silence

Ces 35 député·es ont reçu au moins deux mails du collectif, dont une relance le 23 octobre. À ce jour, aucun·e n'a répondu.

Nous savons que la période budgétaire est chargée pour les parlementaires, et que le délai de réponse a pu paraître court. Mais ces précarités, et ces ultra-précarités, ne datent pas de cet automne : elles existent depuis des années, et elles sont tolérées depuis tout aussi longtemps. Chaque député·e peut encore nous répondre : nous mettrons ce baromètre à jour.

Alexandra Martin

Alexandre Portier

Alexis Corbière

Anna Pic

Anne Genetet

Béatrice Piron

Bertrand Sorre

Catherine Ibled

Céline Calvez

Charles Sitzenstuhl

Dominique Paillat

Erwan Balanant

Frantz Gumbs

Frédérique Meunier

Géraldine Bannier

Graziella Melchior

Hendrik Davi

Jean-Yves Bonnefoy

Jean Bodart

Jérémie Patrier-Leitus

Joël Bruneau

Julie Delpech

Laurent Croizier

Lionel Duparay

Nicole Sanquer

Paul Vannier

Philippe Fait

Pierre Henriët

Prisca Thevenot

Sandrine Lalanne

Sophie Taillé-Polian

Soumya Bourouaha

Véronique Ludmann

Virginie Duby-Muller

Xavier Breton

6 Et maintenant ?

La revalorisation des vacations recueille des soutiens dans plusieurs groupes. La commission d'enquête, non.

- **À l'Assemblée**, plusieurs groupes nous indiquent avoir déjà utilisé, ou abandonné, cette session leur droit de créer une commission d'enquête de leur propre initiative. Reste une proposition de résolution votée par l'Assemblée : nous demandons aux député·es de tous les groupes de la cosigner.
- **Au Sénat**, qui examinera le budget à son tour, les groupes gardent ce droit. Une commission d'enquête sénatoriale sur la précarité prolongerait le rapport « Universités : assumer l'excellence » de septembre 2026.
- **Ce baromètre sera mis à jour** au fil des réponses, à l'Assemblée puis au Sénat.

VOUS POUVEZ AGIR

Écrivez à votre député·e avant le 3 novembre : notre modèle de lettre est sur demande à contact@jesuislea.fr.

Transférez-nous sa réponse, en précisant si nous pouvons la publier.

Témoignez, signez, relayez : jesuislea.fr

MÉTHODE

Réponses reçues entre le 22 septembre et le 25 octobre 2026, par mail ou publiquement. Chaque réponse est résumée fidèlement ; les citations sont exactes. Les réponses transmises par des citoyen·nes ne sont publiées qu'avec leur accord. Une erreur, une réponse oubliée ? Écrivez-nous : contact@jesuislea.fr. #JeSuisLéa est un collectif non partisan.